Revue d'histoire moderne & contemporaine

La banque d'amsterdam

Author(s): J. G. van Dillen

Source: *Revue d'histoire moderne*, May - Jun., 1928, T. 3e, No. 15 (May - Jun., 1928), pp. 161-187

Published by: Societe d'Histoire Moderne et Contemporaine

Stable URL: https://www.jstor.org/stable/20524689

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at https://about.jstor.org/terms

Societe d'Histoire Moderne et Contemporaine is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Revue d'histoire moderne*

JSTOR

This content downloaded from 88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

LA BANQUE D'AMSTERDAM

Le système de paiement le plus parfait est sans aucun doute le virement, c'est-à-dire le transfert, dans les livres d'une banque, d'un compte à un autre. Ce système, en apparence si moderne, a déjà une longue histoire.

Cependant ce serait peine perdue d'en aller chercher les racines dans l'Antiquité: Des écrivains comme Edouard Meyer ont trop exagéré les traits modernes de l'organisation économique de l'Antiquité. D'après eux, on ne pourrait concevoir la Grèce du temps de Périclès assez moderne ! Maintenant on revient de plus en plus de cette conception. Des recherches récentes ont démontré que le rôle du virement dans la vie économique de l'Antiquité a été des plus modestes (1). Il convient pourtant de faire exception pour l'Egypte du temps des Ptolemées, où l'administration publique du blé, s'étant développée en institut central de comptabilité et de transfert, a effectué aussi des virements pour le compte des particuliers. Cependant, si important que fût ce phénomène, il ne semble pas avoir eu beaucoup d'influence sur le développement de la vie économique en Europe. Qu'il me soit donc permis de le passer sous silence.

Il me semble que l'histoire du virement moderne ne commence pas avant les XIV^{e} et XV^{e} siècles. Etant donné le rôle prépondérant que joua l'Italie dans la vie économique du moyen âge ou ne s'étonnera pas que ce fussent des villes commerçantes

(1) H. Bolkesteid, *Het economisch leven in Griekenlands, bloeitijd* (La vie économique en Grèce au temps de son apogée) Haarlem, Bohn, 1923.

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

italiennes comme Gênes et Venise qui, les premières, ont su perfectionner le mode de paiement en vigueur à cette époque.

Commençons par Gênes. L'endettement de cette république peu solide donna lieu à la création des « compere », c'est-à-dire des organisations de créditeurs de l'état.

C'étaient les créditeurs de tous les emprunts qui formèrent ainsi des organisations différentes et auxquelles la république aban donna la levée de certains impôts indirects. Au début du xv^{e} siècle on effectua la conversion et l'unification des différents emprunts. Les divers groupements de créditeurs fusionnèrent et ainsi naquit la célèbre Casa di San Giorgio à laquelle plusieurs revenus de l'État — entre autres l'important monopole du sel — furent donnés en gage. En 1408 la Casa obtint aussi le droit d'ériger une banque. Ses relations avec les détenteurs de la dette publique d'une part et avec les fermiers de l'impôt de l'autre en firent en peu de temps un important institut bancaire, étant à même d'instituer un système de virement avec beaucoup plus de chances de succès que les autres banques. Le gouvernement favorisa la nouvelle banque, espérant pouvoir en tirer parti pour remédier au désordre monétaire. Une quantité surabondante de monnaies divisionnaires — en outre de mauvaise qualité — se trouvait en circulation, causant ainsi une prime toujours plus haute du ducat et du florin, qui étaient des pièces de bon poids et de bon aloi. Pourtant le public attribuait cet agio aux agissements des banquiers. Ainsi on s'attendait à ce que la Banque de Saint-George, en se tenant rigoureusement au cours légal du florin d'or, mît un frein à l'agio toujours croissant de la bonne monnaie. Il n'est pas besoin de dire que cette espérance ne se réalisa pas.

C'est encore d'une autre manière que le gouvernement voulut profiter de la nouvelle banque, en l'obligeant à donner à l'État du crédit à courte échéance. A la suite de ces crédits la Banque, en peu de temps, se trouva dans des difficultés insurmontables. En outre il lui fut impossible de se tenir au cours légal du florin d'or. C'est pour cette raison que, en 1444, l'autorisation donnée à la Casa d'avoir une banque lui fut retirée.

Comme banque elle n'a donc existé que 36 ans. Mais comme

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

organe pour l'administration de la dette publique, la Casa devait continuer à jouer un rôle des plus importants.

Cependant, cent cinquante ans plus tard, en 1586, la banque de transfert a été rétablie. Il serait trop long de retracer ici l'histoire de la nouvelle Banque de Saint-George qu'on peut trouver, d'ailleurs, dans l'excellent ouvrage de Henri Sieveking (1). Seulement, il est regrettable que cet auteur n'ait pas été à même d'explorer et d'éditer les données statistiques des grands livres de la banque, qui sont conservés aux archives de Gênes.

Plus important encore est le rôle que devait jouer la république de Venise dans l'histoire du système bancaire.

C'est au début du XIVe siècle — plus exactement entre 1270 et 1318 — que les changeurs de Venise se firent banquiers. Gardons-nous pourtant de présenter sous une forme trop moderne les affaires des banquiers italiens du moyen-âge. Sans doute ils ont accepté des dépôts et donné du crédit. Mais leur principale activité paraît avoir été le commerce d'exportation. Par conséquent leurs moyens étaient peu liquides. Tant que le commerce florissait, tout allait bien, mais au moment d'une crise ils ne pouvaient pas satisfaire à leurs engagements.

Nous ne savons pas précisément quand les banquiers vénitiens ont institué pour leur clients le système de paiement par transfert. Pourtant il est à présumer que le virement se pratiquait déjà au cours du XIVe siècle. Du moins, des documents du XVIe siècle le considèrent déjà comme une pratique séculaire.

Les banquiers de Venise s'étaient habitués à obliger leurs clients en leur donnant du crédit en compte courant, apparemment sans aucune couverture. Il n'est pas besoin d'insister sur les dangers qu'entraîne, pour les banques de dépôt, le crédit en blanc. Aussi, déjà en 1421 une ordonnance défend-elle expressément aux banquiers de créditer leurs ayants compte pour des montants supérieurs aux sommes qu'ils ont déposées. Mais à la longue cette interdiction ne se maintint pas. A côté du commerce

(1) Heinrich Sieveking, *Genueser Finanzwezen.* II, *Die Casa di S. Giorgio* (Freiburg, J. C. B. Mohr, 1899).

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

extérieur, le crédit à découvert a été une des causes principales des difficultés dans lesquelles se trouvaient les banquiers vénitiens au XVI^e siècle. Dans un discours célèbre (1585) le sénateur Contarini, après avoir constaté que les banquiers se servent de leurs capitaux pour le commerce du Levant et de l'Occident, démontre qu'ils obligent leurs amis en créant de fortes sommes par quelques lignes seulement dans leurs grands livres.

Le manque de « liquidité » n'a pas tardé à causer des catastrophes. Au cours du XVI^e siècle, la situation économique de Venise devenant moins favorable à la suite des grands changements survenus dans le cours du commerce mondial, les défauts du système bancaire se firent sentir davantage. Les faillites étaient à l'ordre du jour. Le gouvernement tâcha de remédier au mal en créant un contrôle sévère sur les banques. Pourtant de telles mesures ne tardèrent pas à se montrer insuffisantes. Alors naquit l'idée de fonder une banque gouvernementale de virements, qui ne donnerait de crédit sous aucune forme.

La faillite retentissante de la maison des Pisani, en 1584, fut le coup de grâce aux banques privées. Cependant, l'idée d'une banque gouvernementale ne triompha pas sans résistance.

Les adversaires parmi les membres du Sénat prétendent qu'il ne convient pas à un état souverain de fonder un établissement commercial. Du reste, d'après eux, un gouvernement ne pourra jamais résister à la tentation de s'emparer des sommes déposées à la banque. Ceci restera peut-être longtemps caché, mais la vérité ne manquera pas de transpirer à la longue et précisément aux moments critiques, par exemple en temps de guerre. Les commerçants profiteront peu de la banque projetée, puisque le grand avantage des banques privées, pour eux, consistait justement dans les crédits accordés. — En outre une telle banque gouverne-

(1) Sur l'histoire des banques vénitiennes au Moyen-Age existe une importante publication de documents : Elia LATTES, *La libertà delle banche a Venezia dal secolo XIII al XVII secondo i documenti inediti del R. Archivio dei Frari ; con duo orazioni contre e per la libertà e pluralità delle banche pronunciate negli* 1584-1587 *dal senatore Veneziano Tommaso Contarini.* Milano, 1869.

Voir aussi : Erwin NASSE, *Das Venetianische Bankwesen im* 14. 15. *und* 16. *Jahrhundert* (Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik, Band 34, 1879) ; Charles F. Dunbar, *The Bank of Venice* (Quarterly Journal of Economics, vol. VI, 1892).

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

mentale n'existe nulle part. Le Sénat fera donc bien de renoncer à cette innovation.

Le sénateur Contarini prit la défense du projet (1). L'orateur commence par faire l'éloge du système de paiement en vigueur à Venise. Il n'y a que deux villes qui puissent se comparer à Venise au point de vue de l'étendue de leur commerce. Ce sont Lyon et Anvers. A Lyon deux fonctionnaires sont chargés de mettre en compensation les créances qu'ont les commerçants entre eux, de sorte que seulement les excédents sont payables en espèces. A Anvers il est d'usage que le débiteur s'acquitte en donnant des « assignations » sur ses propres débiteurs, qui souvent, à leur tour, ne disposant pas d'espèces, payent encore en assignations. « Combien supérieur à ces méthodes, s'écrie l'orateur, est donc le système du virement, comme on le pratique à Venise. » Alors Contarini met en lumière les avantages du transfert, comparé au paiement en monnaie courante, parfois de mauvaise qualité et toujours composée de pièces de toutes sortes. Une banque centrale fera encore mieux fonctionner le système des virements. Des banques privées ne peuvent jamais être solides, assure Contarini. Car elles ne sont pas érigées simplement pour garder les valeurs déposées, mais pour les employer à des entreprises souvent périlleuses.

Du reste, comment un banquier particulier pourrait-il résister à la tentation d'accorder à ses clients du crédit à découvert ? C'est ainsi que les banques tombent dans des embarras. Sur les 109 banques dont on se souvient à Venise, 96 environ ont fini par faire banqueroute. En outre, les banques privées ont la tendance de mettre en circulation de la mauvaise monnaie en exportant les pièces de bon poids et de bon titre, causant ainsi la prime des bonnes pièces d'or. Au contraire, une banque gouvernementale garantirait la sûreté de tous les paiements et la stabilité du système monétaire. La réglementation de la banque, ainsi que la prescrit le projet de loi de 1584, est une garantie suffisante contre toutes les tentatives qui pourraient être faites

(1) Selon LATTES, Contarini aurait aussi prononcé un discours *contre* le projet ; il aurait donc agi en qualité de rapporteur.

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

pour s'emparer des valeurs déposées. Cette banque fera de Venise le meilleur marché pour l'argent provenant des mines de l'Amérique. A la fin de son grand discours Contarini conjure ses auditeurs de ne pas rejeter le nouveau du seul fait que c'est du nouveau.

Ce discours fit une grande impression. En 1587 le Sénat s'est décidé à la fondation d'une banque gouvernementale. Le nouvel institut financier reçut le nom de BANCO DI RIALTO. Il lui fut expressément défendu d'employer les dépôts aux entreprises commerciales. Le gouverneur serait élu par le Sénat et déposerait une caution de 25.000 ducats.

Quelques années plus tard, l'ordonnance fut complétée par un article qui défendit aux ayants compte de disposer sur la banque d'un montant supérieur à celui des valeurs déposées par eux. En outre il fut prescrit que toutes les lettres de change fussent payées en banque.

En 1619, à côté de la Banco di Rialto, une deuxième banque gouvernementale fut fondée sous le nom de BANCO DEL GIRO, pour le règlement des difficultés existant entre l'État et quelques-uns de ses grands créditeurs. La nouvelle banque fut instituée sur le modèle de l'autre. La grande différence entre les deux institutions était que les soldes de la nouvelle BANCO DEL GIRO n'étaient couverts en métal que pour une partie infime. Voilà donc la raison pour laquelle on établit une deuxième banque : on n'a pas osé exposer la Banco di Rialto à cet épreuve dangereuse ! Plus tard les deux banques ont fusionné. En 1637 la Banco di Rialto fut formellement dissoute.

Il n'est pas dans mon intention de retracer ici l'histoire de la banque de Venise. Comme la banque de Gênes, elle a existé jusqu'au temps de Napoléon. Le professeur Soresina a raconté son histoire dans un petit ouvrage intitulé « *Il Banco Giro di Venezia* ». Jusqu'à présent des données statistiques n'ont pas été publiées, que je sache.

Au XV^e^ siècle déjà Amsterdam était une ville commerciale de quelque importance, notamment comme marché de céréales des pays de la Baltique. Au siècle suivant, le commerce d'Amsterdam

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

se développa rapidement, sauf pendant quelques années au début de la guerre de 80 ans. Anvers au contraire, dans la seconde moitié du XVIe siècle, se trouvait sur la route du déclin, à cause de sa situation géographique, moins apte au transport des lourdes et volumineuses marchandises (grains, métaux, bois, etc.) dont le commerce devenait de plus en plus actif. La prise de cette ville par le duc de Parme en 1585, suivie de la fermeture de l'Escaut par les Hollandais, fut pour Anvers le coup de grâce. Un grand nombre de commerçants et d'artisans calvinistes se réfugièrent en Hollande. Alors Amsterdam ne tarda pas à prendre tout son essor.

Les événements des premières années de la guerre de 80 ans avaient fait accroître, dans une mesure inquiétante, le désordre monétaire dans les Provinces Unies. La jeune république n'avait pas moins de 14 hôtels des Monnaies. Chacune des sept provinces avait son propre hôtel des Monnaies, — la province de Hollande en avait même deux — tandis que six villes, à l'est du pays, faisaient aussi valoir leurs anciens droits sur la frappe. Il va sans dire que ce nombre était de beaucoup trop grand pour un si petit pays, mais la jalousie mutuelle des provinces presque souveraines empêchait de le réduire.

Les maîtres des Monnaies, ayant affermé le droit de frappe, l'exerçaient pour leur propre compte. Ils se faisaient une concurrence acharnée, au détriment de la qualité de l'argent. On se plaignait surtout de la surabondance des pièces d'appoint. En outre une infinité de pièces étrangères, souvent de titre mauvais et de poids inférieur, se trouvaient dans la circulation.

On comprendra facilement que les bonnes pièces, nouvellement créées (le rixdale, l'écu au lion et le ducat d'or), dont la frappe était obligatoire pour toutes les Monnaies, ne tardèrent pas à faire un agio, puisqu'elles circulaient parmi un grand nombre de pièces mauvaises. Il s'établit, d'une façon toute naturelle, une sorte d'arbitrage au sujet des espèces dont profitaient, par le caractère même de leur métier, surtout les changeurs et les agents-caissiers en retenant les pièces les plus lourdes. Cette opération de sélection s'appelait *biquetter*.

L'agio toujours croissant des bonnes pièces eut forcément

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

pour conséquence l'affaiblissement de l'unité de compte, du florin, qui n'existait pas comme pièce de monnaie.

Loin de chercher les causes de cette confusion monétaire là où elles étaient, on attribua le mal à l'âpreté au gain des changeurs et des agents-caissiers. Des prescriptions sévères furent promulguées à leur égard et on alla même jusqu'à supprimer les caissiers. Cette dernière mesure pourtant rencontra la vive résistance des commerçants d'Amsterdam qui, dans leurs affaires étendues, ne pouvaient se priver des services des agents-caissiers. C'est pourquoi, par une nouvelle ordonnance, les commerçants furent autorisés à avoir un caissier hors de la maison, pourvu que ce caissier ne servît qu'un seul négociant. Disposition bien curieuse et naïve qui ne fut, d'ailleurs, que provisoire, puisqu'on était déjà en train d'ériger une banque publique, destinée à remplacer et les caissiers et les changeurs. Déjà en 1606, les commerçants avaient demandé l'établissement d'une banque à l'exemple de celles de Venise et de Séville (1).

Ce sont donc les abus dont on accusait les changeurs et les caissiers qui ont fait naître l'idée d'ériger, dans toutes les villes de commerce de la République, des banques de change comme organes de l'autorité publique. Ainsi fut fondée, au début de 1609, la Banque d'Amsterdam (2). Cet exemple ne fut suivi, et encore bien des années plus tard, que par les seules villes de Middelburg (en Zélande), Delft et Rotterdam.

Dans l'introduction de l'ordonnance par laquelle la Banque d'Amsterdam fut instituée, on donne comme première raison le désir de conjurer la confusion monétaire. Ainsi que les caissiers, les changeurs furent supprimés. Désormais la Banque aura le monopole du change et sera le caissier général des commerçants d'Amsterdam. Suivant les dispositions de l'ordonnance, la Banque ferait le change moyennant un bénéfice aussi minime que possible. Toute personne pouvait déposer à la Banque des monnaies, des billons — c'est-à-dire des monnaies non autorisées

(1) Il s'agit peut-être de la célèbre banque de Barcelone.

(2) Voir ma publication de documents et de chiffres concernant les banques de change des Pays-Bas : *Bronnen tot de geschiedenis der wisselbanken*, 2 vol. Publications historiques de l'état nos 59 et 60. Nyhoff, La Haye.

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

— ou des barres d'or et d'argent et était ensuite créditée sur son compte dans les grands livres pour la valeur de son dépôt. Le dépôt minimum autorisé était de 300 florins. A l'exemple de la Banque de Venise il fut ordonné que nul ne pourrait disposer sur la Banque d'un montant supérieur à celui dont il était créditeur à raison de son dépôt, sous peine d'une amende de 3 %.

Les ayants compte pouvaient disposer de leur avoir, soit en argent comptant, soit par transfert. Afin de forcer les commerçants à se faire ouvrir un compte, l'ordonnance déclara que toutes les lettres de change qui circuleraient à Amsterdam, devraient être payées à la Banque et que, dans le cas contraire, les effets seraient considérés comme étant indûment payés. C'est encore une disposition qui a été empruntée au règlement de la Banque de Venise. La ville d'Amsterdam se déclarait responsable pour tous les engagements de la Banque, tandis que les valeurs qui y étaient déposées ne pouvaient être saisies pour aucune raison.

Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, la Banque a effectué gratuitement les virements et les payements. Ce n'est qu'en 1683 qu'elle commença à percevoir un droit modéré. Comme je l'ai déjà dit, la Banque était autorisée à prélever un petit bénéfice sur l'échange des diverses espèces de monnaie. En outre elle réalisa un bénéfice modéré en achetant des barres ou des billons pour en faire monnayer, par les maîtres des Monnaies, des rixdales, des écus-au-lion et des ducats d'or. Elle était même obligée d'avoir toujours une bonne provision de ces pièces, pour les besoins du commerce extérieur.

Ainsi la Banque n'était d'abord tout simplement qu'un bureau de change et de virements. Dans une certaine mesure, elle faisait aussi le trafic des métaux précieux en barres et en espèces, en fournissant des matériaux aux hôtels des monnaies et en procurant des monnaies de négoce aux négociants qui en avaient besoin. Mais elle n'a jamais fait d'avances sur titres, ni escompté de lettres de change ni émis de billets. Ce n'était donc pas une banque de crédit, comme le sera plus tard, la Banque d'Angleterre. En principe, les soldes créditeurs devaient entièrement être couverts en métal.

Cependant, un coup d'œil sur les tables dira qu'il n'en était

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

pas ainsi (1). En vérité, déjà quelques années après sa fondation, la Banque a commencé à accorder des avances à court terme en blanc à la Compagnie des Indes Orientales et à la trésorerie de la ville. La Compagnie des Indes, tout en étant très riche et très solide, souffrait souvent, au moment de l'équipement de ses flottes, d'une pénurie d'argent temporaire à cause d'une encaisse insuffisante. Dans ces cas elle empruntait à la Banque, par anticipation sur ce qui lui reviendrait dans quelques mois au retour d'une flotte. Ces emprunts ne se faisaient pas en argent. C'est que la Banque fit, pour la Compagnie des Indes, une exception à la règle, suivant laquelle il était interdit aux ayants compte de disposer d'un montant supérieur à celui de leur dépôt. Il convient ici de faire remarquer que la Banque était dirigée par des personnes qui, souvent, se trouvaient en même temps figurer parmi les directeurs de la Compagnie.

Toutefois, durant le XVII^e siècle, les sommes avancées à la Compagnie n'étaient pas trop grandes et ont été remboursées régulièrement. Les avances faites à la trésorerie de la ville étaient de nature encore plus innocentes, puisqu'elles étaient couvertes, en grande partie, par un fonds formé des bénéfices accumulés. La banque étant une institution municipale, c'était la ville qui avait droit aux profits. Mais la régence, ne touchant pas ces bénéfices, permit que la Banque en formât un fonds de réserve. Cependant, puisque un simple bureau de change et de virement n'a pas besoin d'un fonds de réserve, ce fonds avait plutôt le caractère d'une sorte de tirelire pour la ville.

Aussi, en 1685, les avances à la trésorerie ayant atteint la somme assez considérable de presque trois millions de florins, on décida de se servir de ce fonds, porté à fl. 2. 340.000, pour l'extinction de la plus grande partie de la dette. Plus tard, on recourut encore quelquefois à cette opération. Pourtant, à partir de 1724, la trésorerie s'accoutuma à toucher assez régulièrement, tous les ans, les profits de la Banque.

Ainsi, durant le XVII^e siècle, la gestion de la Banque était

(1) Voir aussi N. W. C. Mees, *Proeve eener geschiedenis van het bankwezen in Nerland* (1838) ; G. Vissering, *Het oude en het nieuve giro-verkeer* (1907).

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

assez solide. On peut s'en convaincre en examinant les tables. Les chiffres des deux colonnes — celui du total des soldes créditeurs et celui de l'encaisse métallique — ne s'éloignent presque jamais d'une façon inquiétante. Pendant la guerre de Hollande la Banque donna une preuve éclatante de sa solidité. En 1672 les armées de Louis XIV envahirent la République et s'avancèrent jusqu'à Utrecht. Les ayants compte commencèrent à s'inquiéter et la plupart d'entre eux, ne croyant pas leur argent en sûreté dans les caves de la Banque, voulurent se faire rembourser immédiatement leur avoir.

Même, pendant une courte période, l'argent de banque fit un disagio de 5 %. Heureusement, en cette année, l'encaisse métallique était encore plus forte qu'à l'ordinaire, de sorte qu'à la dette exigible il ne manquait pas plus d'un demi million, pour être entièrement couverte en métal. Aussi, quand il apparut que la Banque était très prompte à rembourser les soldes créditeurs, la confiance se rétablit et le cours de la monnaie de banque ne tarda pas à remonter au dessus du pair de la monnaie courante. Au contraire, les banques de change de Rotterdam et de Middelbourg et même celle de Hambourg se sont vues obligées, en cette même année, pour des raisons diverses, de fermer leurs guichets. Cet événement a beaucoup contribué à fortifier la renommée d'intégrité dont jouissait la Banque d'Amsterdam dans le monde entier. Les bilans de la Banque, maintenant publiés (1), montrent que cette réputation à cette époque, et longtemps après encore, était bien méritée.

La Banque avait été fondée dans le but de remédier au désordre monétaire. A-t-elle réussi à y remédier ? La réponse à cette question doit être catégoriquement négative. Et ce n'est pas étonnant, puisque la confusion monétaire était due à des causes beaucoup plus compliquées et de tout autre nature que les agissements des changeurs et des caissiers privés. Le désordre ne cessa donc pas. Peu après la fondation de la Banque, les Provinces Unies furent envahies par un grand nombre de ducatons et de

(1) Voir le tome second des « Bronnen ».

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

rixdales à la croix, deux espèces de monnaie nouvellement frappées dans les Pays-Bas méridionaux. Ces deux pièces circulaient ici à un cours trop haut par rapport aux bonnes monnaies hollandaises, valant intrinsèquement 4 à 5 % en plus. On eut beau interdire, sous des amendes sévères, l'acceptation de ces pièces étrangères ; elles restèrent néanmoins en circulation. A la longue même, les bonnes pièces hollandaises — le rixdale et l'écu-au-lion — disparurent complètement de la circulation pour n'être employées que comme pièces commerciales. Il va sans dire qu'elles firent un agio de 4 à 5 %. Le gouvernement de la République dut enfin se décider à admettre officiellement le ducaton et le patacon (1), et cela au cours courant, ce qui signifiait un affaiblissement du florin, comme unité de compte, d'environ 5 %. Mais la Banque, tout en acceptant les pièces brabançonnes, les comptait seulement à leur valeur intrinsèque par rapport aux anciennes monnaies hollandaises, c'est-à-dire elle continua à tenir ses comptes en florins non affaiblis. Ainsi s'établit une différence de valeur entre le florin banco et le florin courant d'environ 5 %. La conséquence fut que les comptes en banque allaient faire un agio et qu'une espèce de valuta à part se formait, la monnaie banco.

Quand enfin, en 1659, le gouvernement se résolut à faire frapper, sous le nom de ducaton et de rixdale nouveau, de nouvelles pièces hollandaises d'après le titre du florin courant, il obligea en même temps la Banque à continuer à tenir ses comptes en florins de la valeur ancienne. L'agio de la monnaie banco fut ainsi légalisé et perpétué.

Le gouvernement de la République réussit à améliorer sensiblement, au cours du XVII^e siècle, la situation monétaire. Les principales dispositions prises dans ce but ont été : la réduction du nombre des hôtels des Monnaies de 14 à 8, l'interdiction stricte de la circulation des monnaies étrangères, et la frappe, au dernier quart du siècle, de nouvelles pièces de un et de trois florins. Ainsi, depuis 1691, le florin est aussi bien une pièce de monnaie qu'une unité de compte.

(1) Autre nom pour le rixdale à la croix.

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Au XVIII^e siècle le système monétaire des Provinces Unies était assez satisfant, surtout si on le compare à celui de certains autres pays. La valeur de la monnaie courante était donc très stable. Pourtant la Banque a toujours continué à tenir ses comptes en florins de l'ancienne valeur, donc d'une plus-value d'environ 5 %. Et cela malgré l'insistance de quelques commerçants influents demandant l'abandon de ce système et l'ouverture de comptes en argent courant, à cause de l'instabilité de l'agio de la monnaie de banque. En premier lieu, cette instabilité était due à l'ancienne pratique de la Banque d'exiger un certain agio en fournissant aux commerçants de la monnaie commerciale. Au XVII^e siècle on ne distinguait pas encore les pièces commerciales de la monnaie d'étalon. Par conséquent la Banque, en payant en espèces sonnantes, réalisait toujours un petit bénéfice. Le résultat fut que l'agio de la monnaie de banque était moins élevé qu'il devait l'être. Quoique l'écart ne fut pas grand, l'agio était, presque en permanence, au-dessous de 5 %. En outre, cet agio fluctuait d'après l'offre et la demande de monnaie banco (1), dont le commerce avait besoin pour le paiement des lettres de change et de certaines marchandises. Il va de soi que l'instabilité de la monnaie de banque causait du mécontentement parmi les négociants. C'est pour cette raison qu'en 1676 un commerçant, qui était en même temps un savant, nommé *Phoonsen*, dans un petit livre sur la Banque, proposa de compter désormais seulement en argent courant. Cependant sa proposition ne fut pas acceptée, ce qui a, pour nous, l'avantage que les chiffres des bilans et des comptes divers de la Banque peuvent être aisément comparés depuis la fondation jusqu'à la dissolution de cet établissement. En outre, les directeurs, au XVIII^e siècle, ont su restreindre les fluctuations de l'agio, en achetant et en vendant eux-mêmes, au moment propice, de la monnaie banco. Ainsi l'agio se maintenait presque toujours entre 4 et 5 %.

Phoonsen eut plus de succès dans une autre proposition, ten-

(1) Au XVIII^e siècle, la Banque ne payait plus les soldes en espèces. Cet usage était tombé en désuétude. Aussi John Law se plaint-il qu'il n'ait pu réaliser le reste de son compte courant.

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

dant à introduire un système d'avances sur gages, mais, bien entendu, seulement sur espèces et lingots.

La régence conçut très bien les avantages que procurerait la réalisation de cette idée au commerce des métaux précieux, qui était, pour Amsterdam, d'une si grande importance. Ainsi, en 1683, le champ d'activité de la Banque fut élargi. Elle fit, désormais, des avances sur ses livres, en argent de banque, aux commerçants qui déposaient chez elle de l'or ou de l'argent, généralement en espèces mais aussi, quelquefois, en barres. Sur son compte en banque, le dépositaire du métal précieux pouvait disposer immédiatement d'une somme presque équivalente à la valeur de son dépôt, tout en se réservant le droit de retirer ce dépôt au moment qu'il lui conviendrait, par exemple en cas d'une hausse des espèces et des lingots. La Banque faisait ces avances au taux très modique de 1/4 % pour l'argent et de 1/2 % pour l'or, par six mois. Elle délivrait aux déposants des récépissés, c'est-à-dire des reçus qui pouvaient être transmis sans aucune formalité. A l'expiration de chaque période de six mois le reçu pouvait être prolongé, moyennant le payement de l'intérêt mentionné. Le porteur du billet avait le droit, quand il lui plaisait, de retirer la quantité d'espèces — ducatons, louis d'or, réaux espagnols etc., en sacs de 1000 pièces — indiquée sur le reçu, à condition qu'il payât, par virement, la somme avancée par la Banque. Les récépissés, qui se vendaient couramment à la Bourse, valaient donc justement la différence entre le prix courant des espèces et le montant avancé sur elles. Ainsi un négociant pouvait, avec un capital modeste, faire de grandes affaires dans le commerce des espèces et des lingots. Juridiquement, il n'est peut-être pas admissible de parler d'un système d'avances sur gages, mais au point de vue économique il n'y a presque pas de différence.

A Amsterdam le commerce des métaux précieux qui, déjà dans la première moitié du XVII^e^ siècle, avait une certaine importance, prit tout son essor dès que, en 1648, la paix avec l'Espagne eût été conclue (1). Désormais, pour de longues années,

(1) Voir mon article, *Amsterdam marché mondial des métaux précieux* (Revue historique CLII, 1926).

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Amsterdam fut sans contredit le marché principal pour le commerce international des espèces et des lingots. Chaque année, à l'automne, une flotte d'argent composée de trente à cinquante voiles, escortée de vaisseaux de guerre, venant de Cadix, arrivait à Amsterdam. C'était pour la ville comme pour la Bourse un événement important. Les commerçants anglais et français se plaignaient amèrement de la prépondérance des hollandais dans le commerce de Cadix. Pourtant, dans ce commerce, la concurrence devint de plus en plus forte. Quelle grande valeur devait donc avoir, pour les commerçants d'Amsterdam, la réforme de l'organisation de la Banque, que je viens d'esquisser !

A côté des monnaies commerciales de la Hollande et des piastres espagnols, aussi des espèces françaises et allemandes figurent dans les inventaires, dressés de l'encaisse métallique de la Banque, lesquels se sont conservés pour une longue série d'années (1). C'est surtout dans le premier quart du XVIII^e siècle que l'argent français afflue en grande quantité dans la Banque d'Amsterdam. Ainsi l'inventaire de 1715 ne contient pas moins de fl. 3.600.000 en or français (des pistolets) et fl. 1.173.000 en argent (des louis). Quand John Law, en France, va expulser de la circulation les espèces sonnantes, l'affluence de la monnaie française vers Amsterdam va en augmentant. Et ce ne sont pas seulement les banquiers privés, comme la maison d'André Pels et fils, qui en profitent. La Banque elle-même fait, dans les années 1719, 1720 et 1721, des achats d'or français pour une valeur totale de fl. 6.703.951, qu'elle vendra dans les années suivantes avec de jolis bénéfices, peut-être pour être réimportés en France ! Les tables montrent comment augmenta, en ce temps, l'encaisse métallique de la Banque.

Cependant, de tels achats d'or ou d'argent sont, au XVIII^e siècle, de rares exceptions dans l'histoire de la Banque. Contrairement à sa pratique du siècle précédent, elle laisse maintenant le trafic des métaux précieux, ainsi que le soin de faire monnayer des pièces commerciales, presque entièrement aux commerçants et

(1) Les inventaires, ainsi que les bilans, sont publiés dans le second tome des « Bronnen tot de geschiedenis der Wisselbanken ».

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

banquiers privés. Elle se contente de faire des avances sur les espèces déposées chez elle et cela lui procure, malgré le taux modique qu'elle maintient, d'assez gros bénéfices. Le service des virements lui rapporte aussi, puisque, dès 1683, la Banque demande une petite rétribution pour les transferts. Une ressource encore plus importante provient des avances accordées à la Compagnie des Indes orientales, bien que le taux d'intérêt à Amsterdam, au XVIII^e siècle, ne dépasse pas 2 1/2 à 3 %. C'est qu'en ce siècle les avances, dont la Compagnie a besoin, sont en général beaucoup plus élevées qu'au siècle précédent. Vers 1740, à cause de ces larges crédits, la situation de la Banque semble même être, à nos yeux, quelque peu dangereuse. Pourtant, les contemporains ne s'en sont pas inquiétés. Et cela à bon droit, puisque les bilans nous montrent que la Compagnie a été à même, dans les années suivantes, d'amoindrir considérablement sa grande dette. Au cours de la guerre de Sept Ans — période très profitable au commerce de la République restée neutre — la situation de la Banque redevient très solide, à ce point même qu'à la fin de la guerre les soldes créditeurs sont presque entièrement couverts en métal. C'est aussi en 1763 et 1764 que l'encaisse métallique s'élève à 31 millions de florins, le plus haut chiffre qu'elle ait jamais atteint. Cette affluence du métal précieux à la Banque était due aux grands envois d'argent à Amsterdam faits par des banquiers étrangers afin de conjurer la crise de crédit qui, la guerre terminée, venait d'y éclater.

Quoique l'encaisse ne pût se maintenir à cette hauteur, la situation de la Banque resta des plus solides pour de longues années. Ce n'est pas qu'à cette époque la Compagnie n'obtint point d'avances. Au contraire, elle en recevait de très larges, mais elle sut toujours les rembourser dans de très courts délais.

Toutefois, dès l'année 1780 la situation changea brusquement. La quatrième guerre avec l'Angleterre venait d'éclater. La guerre ne dura que quatre ans mais elle fut funeste à la République, non seulement à cause des défaites subies par la flotte hollandaise mais encore plus au point de vue économique. La

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Compagnie des Indes orientales subit de graves pertes, à ce point même que son existence fut menacée. C'est pour cette raison que la régence d'Amsterdam autorisa la Banque à mettre à la disposition de la Compagnie une somme de 7 1/2 millions de florins, sur gage d'obligations de la Compagnie, garanties par les Etats de Hollande. On se rendait bien compte du caractère différent et dangereux de ce crédit, comparé à ceux d'autrefois, mais on croyait devoir agir ainsi dans l'intérêt du pays. Ce n'était pas tout. Le commerce d'Amsterdam, menaçant ruine, eut besoin d'être soutenu par la Chambre municipale de prêt, érigée lors de la crise de 1773. Comme cette Chambre ne disposait pas de moyens, ce fut encore la Banque qui devait les lui procurer en lui ouvrant un large crédit. La trésorerie de la ville, à son tour, dut également recourir au crédit que la Banque pouvait lui donner.

Ainsi la situation de la Banque, avant 1780 encore si satisfaisante, au cours de peu d'années devint de plus en plus dangereuse. La guerre finie, ni la Compagnie, ni la Chambre de prêt, ni la trésorerie n'étaient à même de rembourser les avances reçues. Des rumeurs défavorables sur le compte de la Banque commencèrent à courir. L'agio de la monnaie de banque baissa de plus en plus et fit place, en 1789, pour la première fois depuis bien longtemps, à un disagio. Alors les commerçants s'habituèrent à payer leurs effets hors de la Banque, en argent courant. Les efforts faits pour rétablir l'encaisse métallique furent rendus vains par les événements révolutionnaires de la fin du siècle. Cependant, en 1802, la municipalité, aidée par le gouvernement de la nouvelle République Batave, sut, par un emprunt forcé, se procurer les moyens pour rétablir la couverture des soldes créditeurs. Toutefois la Banque avait perdu son ancienne importance. Au temps de Napoléon le commerce d'Amsterdam déclina de plus en plus.

Après la fondation du royaume des Pays-Bas, on nourrit à Amsterdam l'idée de rétablir, sur une base modifiée, la Banque qui n'existait presque plus, l'argent de banque étant tombé en désuétude. Mais le roi Guillaume Ier, tout puissant en ces jours, ne voulut pas y consentir. Il fonda, en 1814, une banque de

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

circulation, la Banque néerlandaise, et trouva qu'à côté de celle-ci l'ancienne Banque communale n'avait plus de raison d'être. Par résolution royale du 19 décembre 1819, la Banque de change d'Amsterdam fut officiellement dissoute.

C'est la ville de Hambourg qui, au temps de la Révolution et de Napoléon, a profité le plus du déclin du commerce et de la banque d'Amsterdam. Le commerce des métaux précieux s'y réfugia. La banque de change de Hambourg, fondée une dizaine d'années après celle d'Amsterdam, fut, pour ainsi dire, l'héritière de sa sœur aînée. Quand on examine les quelques chiffres qui nous sont conservées sur l'extension des affaires de la Banque de Hambourg, on est frappé par ce fait que c'est justement en 1789 — année où commence le disagio de l'argent de Banque d'Amsterdam — que cet établissement, jusqu'alors des plus modestes, va prendre son essor (1). Au milieu du XIX^e siècle cette banque était encore très florissante. Elle a rendu à Hambourg un grand service en conservant le système de payement par transfert, dont, au contraire, les commerçants d'Amsterdam avaient perdu l'habitude. Quand, en 1875, fut fondée la banque de circulation du nouvel empire allemand, vint aussi pour l'ancienne banque de change de Hambourg le moment de mourir. Au cours de la même année elle fut dissoute. Mais son système de virement fut adopté par la nouvelle banque impériale qui le répandit sur tout le territoire de l'Allemagne, exemple qui, de nos jours, a été suivi par un certain nombre d'autres pays, notamment les Pays-Bas.

Sur le domaine du payement par transfert il existe donc une certaine continuité historique. La ligne qui relie le présent au passé, va de Gênes et de Venise à Amsterdam, d'Amsterdam à Hambourg et de là au système moderne du virement.

J. G. VAN DILLEN.

(1) Voir A. Soetbeer, *Beiträge und Materialiën zur Beurteilung von Geld-und Bankfragen mit besonderer Rücksicht auf Hamburg* (1855) ; E. Levy von Halle, *Die Hamburger Girobank und ihr Ausgang* (1891).

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

CHIFFRES EXTRAITS DES BILANS (1)

Année	Tolal des soldes créditeurs	Encaisse métallique	Dette de la Compagnie des Indes Orientales	Dette de la trésorerie de la ville d'Amsterdam	Profits et pertes annuels de la Banque
1610	925.562	925.562	—	—	6.783
1611	1.396.892	1.403.675	—	—	4.800
1612	1.096.554	1.043.202	—	—	6.424
1613	1.386.761	1.413.037	—	—	8.267
1614	724.539	717.270	—	—	4.000
1615	1.026.709	1.050.986	—	—	—
1616	692.708	639.413	—	—	15.032
1617	1.329.434	1.146.607	—	—	38.125
1618	2.109.645	2.227.665	—	—	27.669
1619	1.760.668	1.405.971	383.175	—	27.396
1620	1.937.521	1.863.851	97.010	—	27.112
1621	2.347.565	1.977.327	420.090	—	
1622	2.629.835	2.002.388	717.427	—	46.438
1623	2.306.528	1.487.348	714.995	—	
1624	2.429.015	1.900.432	506.771	66.000	
1625	2.082.115	933.776	900.000	66.000	47.276
1626	3.658.635	3.099.745	—	162.000	42.822
1627	3.434.195	2.594.108	400.000	162.000	50.774
1628	3.303.936	2.270.895	350.000	162.000	42.340
1629	3.220.403	1.574.768	1.000.000	185.310	69.540
1630	4.166.159	3.105.449	450.000	166.860	85.234
1631	3.784.047	2.976.742	400.000	162.000	59.816
1632	3.636.079	3.281.113	—	166.860	60.166
1633	4.272.224	3.866.890	—	162.000	34.495
1634	3.995.666	3.474.527	—	82.000	34.867
1635	3.860.342	3.416.112	—	85.448	94.624

1. Extraits de la publication de documents sur l'histoire des banques de change de la Hollande, nos 59 et 60 de la série éditée par le Bureau des publications historiques des Pays-Bas (Nyhoff, La Haye). — Les montants sont en florins banco. — Il est à remarquer que la dette de la trésorerie ne comprend pas celle de la Chambre municipale de prêt (fondée en 1773), considérable surtout dès 1782. Voir les bilans complets dans les «Bronnen».

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Année	Total des soldes créditeurs	Encaisse métallique	Dette de la Compagnie des Indes Orientales	Dette de la trésorerie de la ville d'Amsterdam	Profits et pertes annuels de la Banque
1636	3.992.338	3.486.306	—	—	73.627
1637	5.680.522	5.315.576	—	—	66.213
1638	5.593.750	5.256.605	—	—	54.736
1639	5.802.729	5.446.002	—	—	49.626
1640	8.075.358	5.823.964	—	—	55.871
1641	8.056.232	8.356.437	—	—	3.394
1642	5.122.740	5.534.361	—	—	1.829
1643	6.474.746	6.961.062	—	—	25.347
1644	7.340.259	7.947.380	—	—	33.180
1645	11.288.142	11.841.183	—	57.000	13.939
1646	7.638.564	7.816.577	—	620.000	52.614
1647	8.147.810	8.685.714	—	321.066	62.857
1648	8.223.806	8.742.925	—	369.609	60.043
1649	8.466.392	8.846.655	200.000	383.851	44.825
1650	10.759.356	10.587.666	351.875	697.804	46.325
1651	7.312.119	6.589.039	100.000	1.683.109	32.936
1652	7.420.514	6.702.130	—	1.821.532	22.979
1653	8.326.101	7.486.347	—	1.827.898	— 133.058
1654	8.782.965	7.900.988	—	1.827.898	14.081
1655	8.112.094	7.236.728	100.750	1.827.898	36.528
1656	6.683.453	5.899.383	202.250	1.827.898	36.094
1657	6.364.825	5.778.695	—	1.827.898	11.023
1658	7.411.453	6.866.399	—	1.827.898	4.344
1659	6.979.785	6.246.746	200.000	1.827.898	12.295
1660	7.599.073	6.850.039	—	1.930.898	18.058
1661	6.776.618	6.131.372	—	1.927.898	19.454
1662	9.042.147	7.901.808	401.749	1.927.898	1.656
1663	8.967.784	7.530.681	723.108	2.072.898	24.594
1664	8.731.936	7.743.295	302.051	2.072.898	27.404
1665	8.104.058	7.040.733	407.787	2.072.898	31.052
1666	8.411.238	7.457.756	301.925	2.072.898	3.980
1667	8.137.198	6.904.522	605.950	2.072.898	24.831
1668	6.202.978	4.700.428	908.011	2.072.898	42.309
1669	6.078.661	4.488.911	1.018.333	2.072.898	59.280
1670	5.367.018	4.841.334	—	2.072.898	27.062
1671	9.355.574	8.862.891	—	2.072.898	5.390
1672	7.210.433	6.654.277	100.000	2.072.898	41.176
1673	4.933.701	4.396.395	—	2.072.898	72.862
1674	6.514.474	6.039.699	—	2.072.898	— 67.247
1675	6.587.691	5.945.347	200.000	2.072.898	12.364
1676	5.174.297	4.501.902	300.000	2.072.898	63.301

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Année	Total des soldes créditeurs	Encaisse métallique	Dette de la Compagnie des Indes Orientales	Dette de la trésorerie de la ville d'Amsterdam	Profits et pertes annuels de la Banque
1677	5.924.194	4.747.706	815.506	2.072.898	41.413
1678	5.229.008	3.475.326	1.451.012	2.072.898	58.312
1679	5.488.900	3.632.511	1.613.333	2.072.898	59.613
1680	7.950.340	6.156.491	1.613.333	2.072.898	62.539
1681	8.277.109	7.136.595	1.008.333	2.072.898	48.334
1682	6.510.142	5.536.528	905.000	2.072.898	63.567
1683	8.295.978	7.595.133	403.333	2.342.298	40.502
1684	7.695.205	6.822.321	405.198	2.536.183	23.631
1685	6.959.229	6.096.968	—	2.976.222	45.542
1686	9.813.776	7.472.301	1.106.124	1.055.735	47.214
1687	10.175.964	7.913.428	1.329.604	767.965	14.648
1688	10.752.029	9.946.553	—	710.243	70.168
1689	12.714.692	11.831.444	—	805.481	17.465
1690	12.604.282	11.742.458	—	805.481	21.424
1691	13.557.117	12.708.006	—	634.559	12.713
1692	13.181.989	12.321.787	—	634.559	— 11.091
1693	13.524.659	12.602.130	—	729.797	21.819
1694	11.479.354	10.377.152	—	931.345	21.874
1695	12.013.638	10.405.194	400.000	1.075.559	37.973
1696	10.207.122	8.648.941	—	1.456.511	31.214
1697	10.263.048	9.110.123	—	1.075.559	24.304
1698	15.233.928	12.383.891	1.500.000	1.275.559	2.857
1699	16.750.540	13.716.236	600.000	2.375.559	15.763
1700	16.284.849	13.365.272	500.000	2.375.559	14.727
1701	14.830.152	12.037.762	800.000	1.975.559	27.187
1702	14.782.959	11.541.561	1.300.000	1.975.559	50.990
1703	12.578.043	10.005.525	700.000	1.975.559	68.880
1704	10.964.405	9.476.648	—	1.675.559	84.761
1705	11.524.269	9.984.006	300.000	1.475.559	47.493
1706	11.299.342	10.106.149	—	1.475.559	47.069
1707	10.088.654	8.733.157	200.000	1.475.559	37.696
1708	9.318.966	8.177.127	—	1.475.559	13.657
1709	8.182.302	7.057.856	—	1.475.559	17.393
1710	11.385.823	9.385.340	900.000	1.475.559	23.963
1711	10.206.425	7.856.682	1.300.000	1.475.559	50.740
1712	10.284.448	6.800.847	2.400.000	1.571.081	61.664
1713	11.771.874	10.089.711	700.000	1.571.081	101.438
1714	10.666.300	8.544.491	1.200.000	1.571.081	60.353
1715	12.991.296	12.113.228	—	1.584.581	57.241
1716	12.638.622	11.812.798	—	1.584.581	52.242
1717	17.525.853	16.738.364	—	1.584.581	38.335

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Année	Total des soldes créditeurs	Encaisse métallique	Dette de la Compagnie des Indes Orientales	Dette de la trésorerie de la ville d'Amsterdam	Profits et pertes annuels de la Banque
1718	15.391.808	14.673.986	—	1.584.581	69.665
1719	20.938.161	20.276.350	—	1.584.581	56.010
1720	18.722.272	18.140.971	—	1.584.581	80.509
1721	28.886.853	26.681.203	1.700.000	1.584.581	75.652
1722	26.894.317	25.752.353	800.000	1.584.581	163.686
1723	24.226.922	21.414.917	2.600.000	1.584.581	129.958
1724	27.800.769	25.493.504	2.200.000	—	120.000
1725	21.310.709	17.833.144	3.400.000	—	149.700
1726	16.262.480	12.584.418	3.600.000	—	149.202
1727	15.241.506	11.741.836	3.400.000	—	127.594
1728	16.676.506	13.401.379	3.300.000	—	124.542
1729	18.900.466	15.630.370	3.400.000	—	105.031
1730	20.290.467	16.138.676	4.000.000	—	75.473
1731	20.900.114	17.468.117	3.300.000	—	94.793
1732	20.049.026	17.674.875	2.300.000	—	82.845
1733	20.991.891	19.679.932	1.200.000	—	62.460
1734	18.793.547	17.002.400	1.700.000	—	136.116
1735	23.991.897	22.702.916	1.200.000	—	138.282
1736	19.866.176	16.587.298	3.100.000	—	124.576
1737	22.370.103	17.477.325	4.800.000	—	134.485
1738	20.363.982	15.489.242	4.800.000	—	152.524
1739	19.133.691	13.787.627	5.300.000	—	181.200
1740	18.405.130	13.392.877	5.100.000	—	133.810
1741	20.706.102	13.542.907	6.600.000	500.000	164.069
1742	18.296.177	11.107.578	6.700.000	500.000	238.665
1743	19.161.462	11.397.155	7.100.000	500.000	162.956
1744	17.897.248	12.443.028	4.900.000	600.000	273.045
1745	16.471.105	11.900.473	3.900.000	600.000	156.632
1746	18.180.388	15.389.711	2.000.000	700.000	136.587
1747	14.321.708	10.707.905	2.500.000	1.050.000	163.461
1748	14.796.977	11.035.901	2.500.000	1.150.000	116.188
1749	12.219.463	9.244.963	1.600.000	1.300.000	152.764
1750	17.964.311	15.289.447	600.000	1.300.000	52.400
1751	17.726.598	15.749.884	500.000	1.300.000	50.550
1752	20.602.731	19.065.501	—	1.300.000 100.000	39.484
1753	18.998.474	15.013.939	2.500.000	1.209.965 150.000	102.695
1754	16.696.934	11.431.115	3.800.000	1.107.270 250.000	118.715

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Année	Total des soldes créditeurs	Encaisse métallique	Dette de la Compagnie des Indes Orientales	Dette de la trésorerie de la ville d'Amsterdam	Profits et pertes annuels de la Banque
1755	17.338.548	12.471.645	3.600.000	988.555 200.000	148.916
1756	13.699.819	9.096.468	3.700.000	839.635 —	163.551
1757	15.690.487	10.456.347	4.300.000	676.087 200.000	169.211
1758	16.027.085	10.008.114	5.100.000	506.875 380.000	195.170
1759	19.678.040	15.055.117	3.900.000	311.705 380.000	196.066
1760	18.715.532	16.229.488	2.200.000	115.638 190.000	246.859
1761	16.397.668	13.451.639	2.700.000	190.000	171.234
1762	20.092.696	19.981.693	—	—	116.260
1763	22.945.231	22.893.371	—	—	175.404
1764	30.942.803	30.835.193	—	—	119.654
1765	25.972.862	25.900.227	—	—	154.629
1766	16.518.020	16.093.198	500.000	—	147.813
1767	15.887.476	13.961.512	2.100.000	—	98.858
1768	16.968.509	15.348.898	1.600.000	—	108.795
1769	12.865.840	11.777.513	1.200.000	—	131.283
1770	13.001.254	13.221.761	—	—	108.834
1771	19.590.205	18.850.351	—	668.000	46.575
1772	14.930.807	14.240.073	—	668.000	49.120
1773	16.170.013	15.815.108	—	332.000	59.829
1774	20.925.711	20.533.865	—	332.000	58.467
1775	21.678.158	21.197.866	—	332.000	78.971
1776	18.363.672	17.602.895	100.000	482.000	48.487
1777	19.881.065	19.231.497	—	482.000	59.696
1778	20.354.959	19.762.433	—	482.000	57.040
1779	23.829.720	21.886.328	1.300.000	482.000	65.872
1780	23.191.540	20.003.438	2.600.000	482.000	121.162
1781	19.115.196	13.627.818	4.800.000	585.000	139.885
1782	20.722.904	14.205.074	4.800.000	770.000	253.492
1783	19.633.113	7.786.968	7.650.000	1.076.285	142.976
1784	18.122.804	6.014.134	7.650.000	1.476.285	84.141
1785	19.646.247	6.612.890	7.650.000	1.861.046	27.050
1786	18.849.480	5.316.273	7.650.000	1.841.046	37.295
1787	18.931.593	5.612.393	7.420.000	2.300.000	39.897
1788	18.413.488	3.754.766	7.420.000	2.300.000	41.436
1789	20.165.292	4.811.446	7.191.000	2.300.000	49.764

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Année	Total des soldes créditeurs	Encaisse métallique	Dette de la Compagnie des Indes Orientales	Dette de la trésorerie de la ville d'Amsterdam	Profits et pertes annuels de la Banque
1790	21.720.778	7.726.607	6.961.500	2.360.000	81.146
1791	22.931.670	9.705.782	6.502.500	2.360.000	75.880
1792	17.292.295	8.408.441	6.273.000	—	68.696
1793	22.236.230	13.238.010	6.273.000	27.955	— 27.955
1794	17.626.698	8.471.075	6.273.000	38.358	— 10.402
1795 (jan.)	11.753.840	2.506.046	6.273.000	193.672	— 155.314
1795 (31 oct.)	10.428.457	1.779.790	5.940.000	111.855	81.816
1796	10.157.217	1.689.279	5.940.000	85.617	26.238
1797	8.181.632	2.138.199	4.569.349	—	13.466
1798	8.566.365	3.308.710	3.992.599	—	40.457
1799	6.585.773	1.504.382	3.938.675	—	37.692
1800	7.152.347	2.135.895	3.900.983	—	26.366
1801	6.620.266	1.647.602	3.874.616	—	15.217
1802 (jan.)	5.671.344	1.433.337	3.170.899	—	5.585
180217(juill.)	3.646.136	3.647.877	—	—	
1803	5.019.067	5.030.884	—	—	
1804	7.129.098	7.139.018	—	—	
1805	5.651.319	5.681.500	—	—	
1806	5.278.423	5.318.148	—	—	
1807	7.316.787	7.374.733	—	—	
1808	8.357.860	8.427.078	—	—	
1809	4.728.336	4.832.848	—	—	
1810	4.980.200	5.031.718	—	—	
1811	2.393.403	2.405.421	—	—	
1812	1.922.577	1.918.952	—	—	
1813	1.604.786	1.608.798	—	—	
1814	475.670	477.207	—	—	
1815	377.863	376.057	—	—	
1816	336.622	328.649	—	—	
1817	323.005	324.975	—	—	
1818	330.135	330.135	—	—	
1819	231.227	231.227	—	—	
1820 (jan.)	214.277	214.277	—	—	
1820 (28juill.)	142.715	142.715	—	—	

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

APPENDICE

Extrait traitant les avances sur espèces, du livre de Jean Pierre Ricard, Le négoce d'Amsterdam (*imprimé à Amsterdam et Rouen* 1723).

Comme j'ai promis de dire comment se négocient les récipicés de la Banque, il ne sera pas hors de propos d'en parler avant que de finir ce chapitre ; et pour donner une entière intelligence de ce commerce, qui n'est pas connu de tout le monde, je dirai que l'on ne porte des espèces à la Banque, que lorsqu'elle sont à un bas prix, et qu'il y a lieu d'espérer qu'elles augmenteront dans la suite, en telle sorte qu'on pourra les vendre avec avantage, soit en les retirant de la Banque, ou en vendant les récipicés. Pour donner un exemple de ce négoce, je suppose avoir mille louis d'or au soleil, qui valent ordinairement depuis fl. 11 : 8 (1) jusques à fl. 11 : 14 courant la pièce, mais les voulant vendre on ne m'en offre que fl. 11 : 8 et ne voulant point les vendre à ce prix-là, dans l'espérance qu'ils augmenteront, et ayant cependant besoin d'argent, je les porte à la Banque qui les prend sur le pied de fl. 10 : 14 ce qui me fait fl. 10.700 de banque, dont je puis me servir moyennant 1 /2 % pendant six mois, qui est le terme de mon récipissé ; et si les louis d'or viennent à être demandés et à augmenter pendant ces six mois, je puis les retirer de la Banque pour les vendre au prix courant, ou vendre mon récipissé, au prix que je trouve me convenir, mais si dans les six mois les louis d'or n'augmentent pas, et que j'aie cependant opinion qu'ils augmenteront dans les six mois suivants, je puis prolonger mon récipicé, en le portant à la Banque, et en écrivant à la Chambre des Espèces — qu'on nomme le « Specie kamer » — fl. 53.10 pour le 1 /2 % que je dois payer pour la garde mentionnée dans le récipissé, moyennant quoi on met au bas de mon récipissé, un tel jour, « prolongé pour six mois » et si après ces six mois, je veux encore le prolonger pour six autres mois, je puis le faire en payant chaque fois fl. 53 : 10 comme dessus, et ainsi de suite. Il m'en est passé le mains qui ont été ainsi prolongés jusques à 7 et 8 fois d'où on peut juger des gros profits que fait la Banque de temps en temps. On tient qu'il y est entré, en 1714 et 1715, plus d'un million de louis d'or en espèces dont le seul 1 /2 % monte à 53.500 florins, sans compter les prolongations. Mais sans nous arrêter à cela, voyons le profit ou la perte qu'il peut y avoir pour un négociant sur les 1.000 louis d'or que j'ai supposé avoir porté en Banque. J'ai dit et supposé qu'on ne m'offrait que

(1) Onze florins et huit sous.

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

fl. 11 : 8 courant pour un louis d'or, ainsi mille ne me rendraient que fl. 11.400 courant.

Et la banque me fait bon pour les mille	10.700 : —
A quoi il faut ajouter l'agio supposé à 4 1/2 %	481 : 10
Vient en argent courant	fl. 11.181 : 10.

Suivant cela je perdrais fl. 218 : 10 supposé que je ne puisse rien faire de mon récipissé, et que les louis d'or fussent à si bas prix, que je ne trouvasse pas à propos de les retirer au bout de six moix, ce qui n'est pas possible, parce que la Banque ne s'en charge pas sur l'entier pied de leur valeur, ainsi il faut nécessairement que mon récipissé vaille quelque chose, où je puisse retrouver mes fl. 218 : 10 de différence. Or en multipliant cette différence de fl. 210 : 10 par 20 pour la réduire en sols (1) et divisant le produit par mille, je trouve que mon récipicé me revient à 4 sols 5 à 6 penins (2) par louis d'or. Et si pendant les six mois que je puis le garder sans prolongation, j'en puis faire 5 ou 6 sols par louis d'or, je le vends, et le cède sans aucun endossement ni transport, à celui à qui je l'ai vendu, qui m'en paye la valeur en argent courant ; et si l'acheteur trouve à le revendre avec avantage, il peut les revendre comme j'ai fait, et le récipissé peut passer ainsi dans sept ou huit mains ou plus, dans l'espace de six mois, sans aucun endossement ni transport.

Que si pendant les six mois que court mon récipissé, je veux retirer les mille louis d'or de la Banque, soit que j'aie occasion de les envoyer moi-même, ou que je les aie vendus à quelqu'un pour de l'argent courant, il faut que je restitue à la Banque les fl. 10.700 qu'elle m'a avancés, en y ajoutant fl. 53 : 10 pour le 1/2 % porté par le récipissé ; ce qui fait ensemble fl. 10.753 : 10 auquel cas j'écris mon billet de banque comme suit :

fol. 2390. Messieurs les Commissaires de la Banque, il vous plaira payer à moi-même la somme de dix mille sept-cent-cinquante-trois florins, dix sols.

A Amsterdam ce etc.

Je porte ce billet à la Banque, et je demande les mille louis d'or, contenu dans mon récipissé. Aussitôt le teneur de livres à qui je donne mon billet, regarde si je puis bien disposer de cette somme, et voyant que j'ai assez d'argent sur mon compte pour cela, il envoie un valet de la Banque avec moi à messieurs les Commissaires de la Banque, pour leur dire, qu'ils peuvent me donner les 1.000 louis d'or que je demande, sur quoi l'un de Messieurs les Commissaires les va chercher et met les délivre sur le champ tout cacheté avec le poids marqué dessus, et je lui délivre mon récipissé.

(1) Sous.
(2) Penins = penningen (de la monnaie divisionnaire).

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Au reste, quoique j'aie des récipissés qui contiennent des espèces portées à la Banque par tout autre que moi, je fais toujours le billet de banque payable à moi-même, lorsque je veux les retirer, sans qu'il soit nécessaire d'y mettre le nom de celui qui les y a portées ni leur qualité ni quantité.

Il y a des temps où il se fait un commerce de semblables récipissés, surtout pour les piastres, les ducats et les louis d'or. Il entra une si grande quantité de ces derniers à la Banque en 1714 et en 1715 que les récipissés n'en valaient que 4 à 5 sols par louis, et en 1716 on les a vu valoir jusque à 16 et à 17 sols.

This content downloaded from
88.121.84.83 on Sun, 28 Jan 2024 15:18:37 +00:00
All use subject to https://about.jstor.org/terms